



DERNIÈRE MINUTE

AVOCAT EN PERQUISITION

LA FIN DU CAUCHEMAR

Le projet de Loi sur la confiance en l'institution judiciaire avait instauré la possibilité à l'avocat d'être présent lors des perquisitions.

Il ne restait plus qu'à plier les gaules !

Le Sénat puis l'Assemblée nationale en Commission mixte paritaire **suppriment définitivement cette présence** qui était pour nous un point de non-retour.

A l'heure où la simplification de la procédure pénale est plus que jamais d'actualité, il était temps que la raison l'emporte !

Le chemin est encore long pour simplifier le quotidien des enquêteurs



ALLIANCE PREND ACTE MAIS CETTE DISPOSITION NE DOIT PAS REVENIR DANS LE CADRE DE LA NAVETTE PARLEMENTAIRE

ALLIANCE AU COEUR DE L'INVESTIGATION

le 29 septembre 2021



ALLIANCE FORCE DE PROPOSITION NE LÂCHERA RIEN

le bureau national- le 21 octobre 2021